

SÉANCE SPÉCIALE DU 20 JUIN 2011

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 20 juin 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon et Gérard Garneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Bernard Barlow, conseiller

L'avis de convocation a été transmis au membre du conseil absent.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Dérogation mineure de Jeannot Poisson
2. Fêtes du Lac William
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2011-06-175 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-06-176 Dérogation mineure de Jeannot Poisson

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Jeannot Poisson et Mme Monique Lamontagne pour le 560 rue Bernier Ouest afin de régulariser l'implantation de la remise avec une marge de recul latérale du coin avant gauche de 0,54 mètre au lieu de 0,75 mètre ce qui représente une dérogation de 0,21 mètre par rapport à la réglementation municipale en vigueur et avec une marge de recul latérale du coin arrière gauche de 0,47 mètre au lieu de 0,75 mètre ce qui représente une dérogation de 0,28 mètre par rapport à la réglementation municipale en vigueur. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-06-177 Fêtes du Lac William

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire et trois élus accompagnés à assister au 5 à 7 du Capitaine William organisé par les Fêtes du Lac William qui aura lieu le 22 juillet 2011 et de défrayer le coût de 160 \$ pour une table. Il est de plus résolu de réserver un ponton pour la parade des embarcations du 23 juillet. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Période de questions : aucun citoyen présent.

2011-06-178 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 19h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière